



Les résultats économiques des jeunes agriculteurs installés récemment avec une DJA

La présente étude a trait aux installations des jeunes et aux résultats économiques qu'ils obtiennent après 3 ans. Elle a été réalisée au travers des derniers résultats des demandeurs de Dotation aux Jeunes Agriculteurs (DJA). La moitié approche ou dépasse le revenu envisagé. Dans 2 installations sur 3, l'exploitation à orientation laitière dégage un revenu compris entre 1 et 2 SMIC par actif.

L'installation des jeunes agriculteurs

Les aides à l'installation des jeunes agriculteurs sont accessibles dans certaines conditions, principalement : être âgé de moins de 40 ans, posséder un diplôme ou niveau de formation suffisant et élaborer un projet économique susceptible de dégager un revenu minimum.

Les jeunes installés avec les aides publiques présentent un projet et remettent les premiers résultats économiques de leur exploitation. C'est au vu des résultats du 3^{ème} exercice comptable que la seconde fraction de la DJA (30 %) leur est accordée – depuis l'an dernier, les jeunes qui s'installent perçoivent toute la DJA d'emblée.

Au travers de l'analyse des résultats économiques des jeunes, il est possible d'apprécier la situation des jeunes 3 à 4 ans après leur installation.

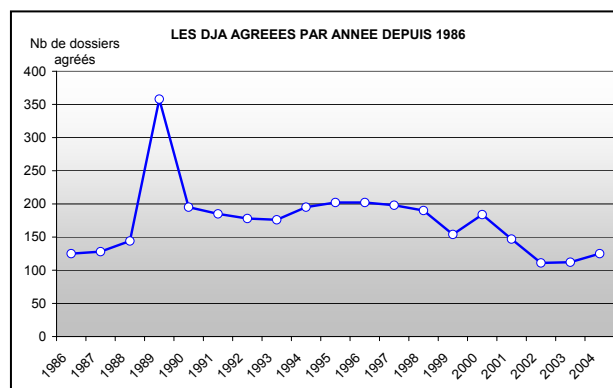
Cette étude porte sur 157 jeunes manchois, dont le 3^{ème} exercice comptable d'exploitation a été examiné au niveau départemental en 2004. Ils se sont installés, pour 25 en 1999, 93 en 2000 et 39 en 2001. Il est donc ainsi possible de porter un regard légèrement rétrospectif sur les installations à la charnière du siècle.

Départements	Exploitations professionnelles	Installations 2003	Installations 2004	Taux 2003	Taux 2004
ILLE-ET-VILAINE	8 345	143	140	1,7%	1,7%
MANCHE	6 900	112	125	1,6%	1,8%
MAYENNE	6 283	143	157	2,3%	2,5%
CALVADOS	4 483	51	52	1,1%	1,2%
ORNE	4 428	95	91	2,1%	2,1%

Les installations aidées en baisse

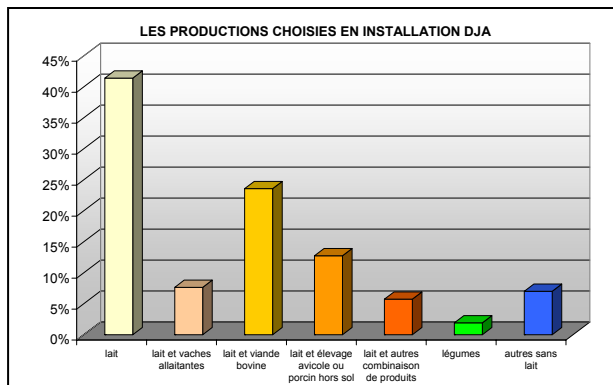
Depuis son instauration en 1976, l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs (DJA) a été attribuée à près de 4 700 chefs d'exploitation. 1/3 des dossiers ont été réalisés sur les 10 premières années. Dans les années 90, le nombre moyen annuel de DJA tourne autour de 190. Puis, dès la fin des années 90, et surtout après 2000, une baisse significative des dotations est observée, jusqu'à un étiage de 110. Depuis 3 ans, la tendance est à la hausse et 2005 se terminera avec près de 150 installations nouvelles.

Le département de la Manche a un nombre d'installations annuelles assez nettement supérieur à ses voisins bas-normands et légèrement inférieur aux chiffres observés en Ile-et-Vilaine et Mayenne. Ramené au nombre d'exploitations professionnelles des départements, le taux de renouvellement 2003 est de 1,6 % pour la Manche, 1,1 % pour le Calvados, 2,1 % pour l'Orne et respectivement 1,7 % et 2,3 % pour l'Ille-et-Vilaine et la Mayenne.



■ Installations en production laitière principalement

Les installations se font, pour 75 % d'entre elles, avec une production principale axée sur le lait : 117 sur 157. 41 % des jeunes choisissent uniquement une production laitière. Mais, dans 90 % des installations étudiées, les jeunes associent, même en production accessoire, le lait à une autre production. L'association d'un élevage bovin (taurillons, veaux) est fréquente (26 %). L'association d'élevages de porcs ou de volailles est également utilisée (14 %). L'installation aidée en production légumière concerne peu d'exploitations. La proportion n'est pas en rapport avec l'importance de cette orientation dans le département : 7 % des exploitations manchoises, pour seulement 2 % des dossiers DJA de la période étudiée.



■ Installations surtout en société

Les installations sous forme sociétaire sont largement privilégiées par les jeunes installés. 115 chefs ont utilisé un statut sociétaire, soit 73 %. Parmi eux, 77 % ont fait le choix du GAEC.

C'est la confirmation de la tendance générale, corroborées par les résultats du recensement agricole 2000. La répartition des exploitations professionnelles par statut, à cette date, montre, en effet, une forte proportion d'exploitations en société pour les chefs ayant profité d'une DJA entre 1988 et 2000. 42 % d'entre eux, seulement, ont opté pour la forme individuelle, contre 85 % chez les non détenteurs d'une DJA (*chefs ayant l'âge d'obtention sur la période*).

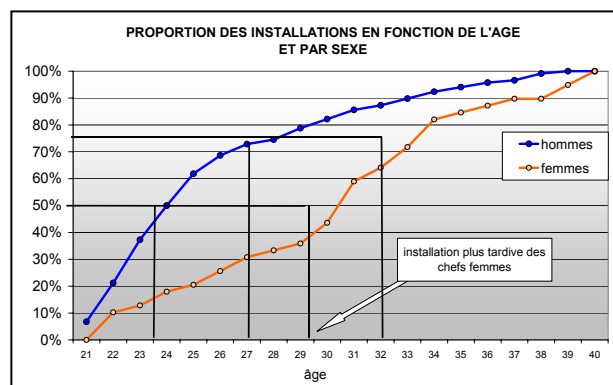
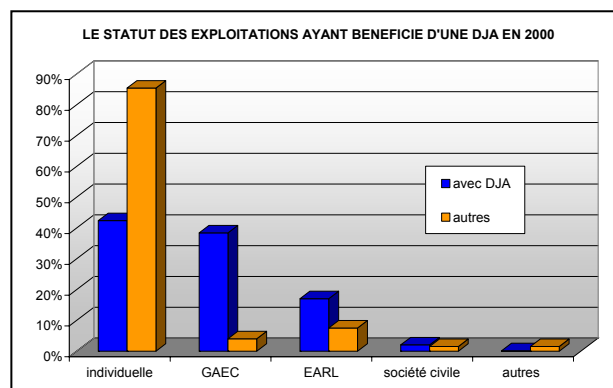
Echantillon DJA observé		
statut	nombre	part
EARL	25	16%
GAEC	89	57%
individuel	42	27%
ensemble	157	100%

■ Une installation sur deux se fait avant 25 ans

La DJA est octroyée aux jeunes de 18 à 35 ans et jusqu'à 40 ans depuis 2001. L'âge moyen à l'installation est de 28 ans et 4 mois. L'installation intervient pour la moitié d'entre eux entre 21 et 25 ans. A 30 ans, 75 % sont installés.

39 femmes ont bénéficié d'une DJA sur les 157 dossiers étudiés, soit 25 %. Leur installation est beaucoup plus tardive que celle des hommes. Une sur deux n'est pas installée avant 31 ans. Chez les hommes, ce seuil est atteint avant 26 ans. Le moment privilégié pour s'installer, chez les femmes, est entre 30 et 34 ans : la moitié d'entre-elles bénéficie de l'aide sur cette tranche d'âge. Le décalage peut s'expliquer par une installation correspondant à une évolution de l'exploitation du conjoint masculin, quelques années après sa propre installation. 62 % des femmes s'installent, en effet, avec leur conjoint, à quoi il faut ajouter 25 % en GAEC ou EARL. 5 seulement, soit 13 %, ont réalisé une installation individuelle.

20 exploitants sur 157 se sont installés hors du cadre familial, dont 3 femmes.



■ Un niveau de formation qui s'élève...

Sur 157 dossiers DJA étudiés, on observe dans 18 % des cas une formation du chef d'exploitation de niveau V (BAA, CAPA, BEA, BPA, BEPA). Dans 61 % des cas, sa formation est de niveau IV (BTA, BPREA, CCTAR, BACPRO). Enfin, 21 % d'entre eux ont obtenu un diplôme de niveau III (BTSA...).

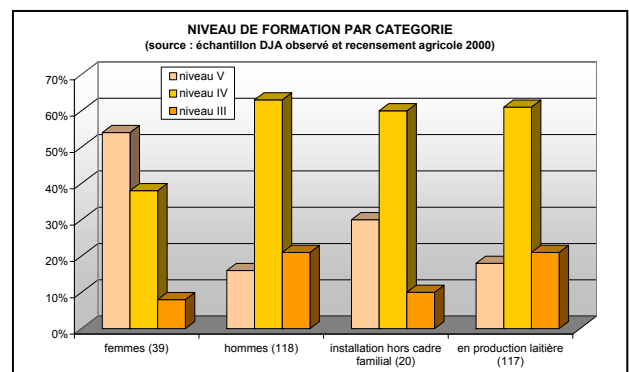
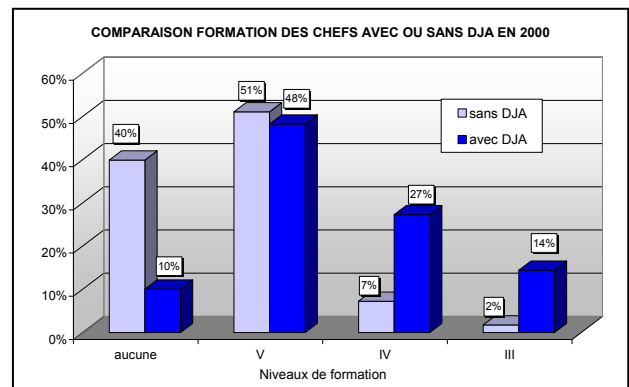
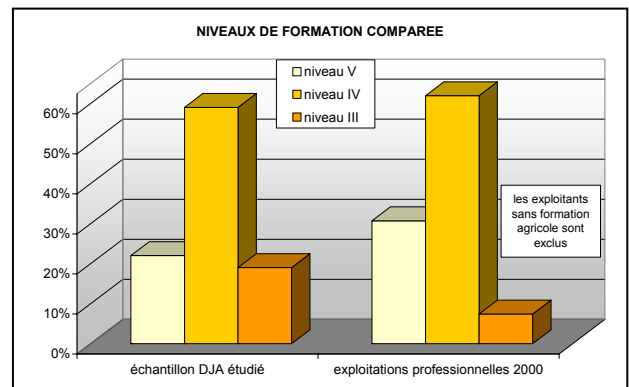
En cas de demande de DJA, une capacité professionnelle minimale est exigée. Aussi 60 % des bénéficiaires, sans formation agricole, ou même déjà formés, ont suivi une formation dans le cadre de la formation continue adulte.

La comparaison avec l'ensemble de la population des chefs et coexploitants recensés en 2000, et ayant une formation agricole, permet évidemment de confirmer l'élévation continue du niveau de formation chez les jeunes chefs d'exploitation bénéficiant d'une DJA. L'écart est surtout manifeste pour les formations supérieures. Le niveau III concerne 19 % des jeunes de l'échantillon, contre seulement 7% pour l'ensemble des exploitants professionnels.

■ ... avec des nuances

Une analyse plus fine des niveaux de formation dévoile quelques différenciations. S'il s'agit d'un homme ou d'une femme, s'il s'agit d'une installation dans le cadre familial ou hors du cadre familial, s'il s'agit d'une production laitière ou non, la répartition par niveaux est à nuancer.

- Les femmes, chefs d'exploitation, ont des niveaux de formation agricole assez différents des hommes. Leur formation est majoritairement de niveau V. L'enseignement supérieur (niveau III) est peu fréquent. La proportion de femmes scolarisées au niveau III est de 13 points inférieure à celle des hommes.
- 13 % des installations se font dans un cadre non familial. Ces jeunes installés ont un niveau de formation moindre : 30 % restent au niveau V, pour 22 % sur l'ensemble de l'échantillon. L'écart est encore plus significatif pour le niveau III. Seulement 10 % d'entre eux y accèdent, pour 19 % de l'ensemble.
- Enfin si on se limite à la production laitière (75 % des installations aidées), la très grosse majorité, 61 %, a suivi une formation de niveau IV. La répartition entre niveaux s'apparente à celle de l'ensemble de l'échantillon étudié, mais la formation dans le supérieur est légèrement plus fréquente.



Les indicateurs économiques

Pour identifier et comparer les résultats économiques des exploitations observées, il est fait appel, ici, à l'**Excédent Brut d'Exploitation (EBE)**, ressources financières internes à l'exploitation, engendrée au cours de l'exercice, par la seule activité économique courante. Il est également apprécié le **revenu disponible de l'exploitation**, qui est le résultat courant, intégrant les aspects financiers, augmenté des amortissements et diminué des annuités. C'est un bon critère de performance. Les résultats sont ramenés par actif pour de meilleures comparaisons. Il est fait un comparatif entre les objectifs fixés lors de l'étude prévisionnelle d'installation et le résultat réalisé au 3^{ème} exercice comptable.

EXEMPLE DE COMPTE DE RESULTAT

	année n
produits	255 794 €
- charges (CI)	94 691 €
- autres achats et services externes	57 476 €
- impôts et taxes	2 319 €
- charges personnel	7 271 €
= EBE	94 037 €
- amortissement	39 248 €
- autres charges de gestion courante	0 €
= résultat d'exploitation	54 789 €
- charges financières (intérêts)	13 379 €
+ produits financiers	90 €
= Résultat courant	41 500 €

REVENU DISPONIBLE

Résultat courant	41 500 €
+ amortissements	39 248 €
- annuités	36 306 €
+ mise à disposition (MAD)	6 870 €
= revenu disponible de l'exploitation	51 312 €
..... nombre UTAF	3
Revenu disponible par UTAF	17 104 €

La moitié des jeunes réalise sa prévision EBE

Après 3 ans, 75 exploitants sur 157 dépassent l'EBE par actif prévu, soit pratiquement 1 sur 2.

30 % se situent dans une fourchette de 10 % autour de la prévision de l'Etude Prévisionnelle d'Installation (EPI). 46 % sont dans une fourchette de plus ou moins 20 % autour de la prévision

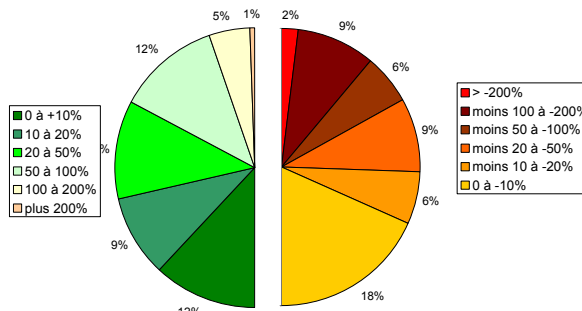
17 % ont dérivé de façon très significative en s'écartant de plus de 100 % du prévisionnel. 7 fois sur 10, la dérive est dans le mauvais sens.

L'observation de l'EBE de l'exploitation réalisé à 3 ans, mais non ramené par actif, conduit aux mêmes observations. La dispersion est un peu plus marquée pour les écarts mineurs, elle s'atténue dans les extrêmes.

75 exploitations au-dessus de l'objectif

82 exploitations en-dessous de l'objectif

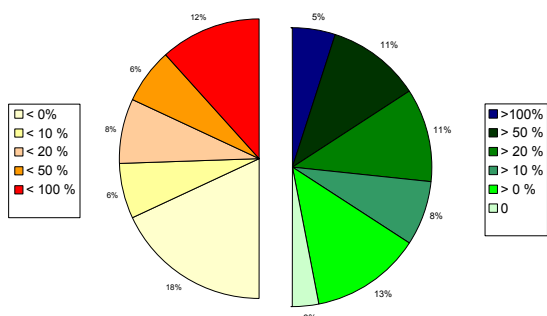
ECART DE L'EBE PAR RAPPORT AUX PREVISIONS PAR ACTIF APRES 3 ANS D'INSTALLATION



78 exploitations au delà de -10%

74 exploitations au delà de 10%

ECART DU REVENU ATTEINT PAR RAPPORT AUX PREVISIONS PAR ACTIF



La moitié des jeunes installés atteint son revenu prévisionnel

La moitié des jeunes parvient, après 3 ans, à atteindre ou dépasser le revenu par actif prévu dans l'EPI.

Un tiers l'atteint à 10 % près et la moitié en admettant un écart de 20 %.

40 jeunes, soit 1 sur 4, ont un écart négatif du revenu d'objectif dépassant 20 %. 28, soit 18 %, dépassent 50 % d'écart négatif.

A l'opposé, 1/4 également dépasse le revenu escompté de plus de 20 % et 21 % de plus de 50 %.

Sur les 157 exploitations, 18 ont un revenu négatif, soit 11 %. 117 dépassent le seuil réglementaire (14 467 €/an/actif), soit 75 %. 126, soit 80 %, dépassent le SMIC (10 920 €/an).

Le cas des jeunes installés en production laitière

■ Un éleveur laitier sur deux réalise sa prévision de revenu

En élevage laitier (75 % des DJA), 1 jeune installé sur 2 obtient un résultat au moins égal à sa prévision. 34 % s'écartent de moins de 10 % du revenu prévisionnel. La moitié s'écarte de plus ou moins 20 % du revenu prévisionnel à 3 ans. Les écarts très négatifs (> - 100 %) sont 2 fois plus nombreux que les très bons résultats. On ne note aucune corrélation entre l'écart avec l'objectif et les références laitières réalisées par actif.

■ Huit jeunes installés sur dix ont un revenu qui dépasse le SMIC

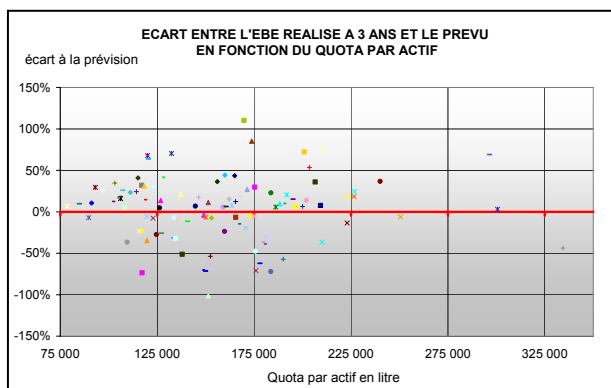
Sur 117 producteurs installés en production laitière, 16 % dégagent moins d'un SMIC par actif. 18,5 % dégagent plus de deux SMIC par actif. 2/3 obtiennent un résultat compris entre un et deux SMIC.

Pour les situations considérées, le volume de la référence laitière par actif n'a pas d'influence significative sur le revenu dégagé. Ceux, qui n'obtiennent pas un revenu du niveau d'un SMIC par actif, ont une référence moyenne par actif de 168 600 litres. Ceux qui dégagent au moins deux SMIC, ont un quota moyen par actif de 162 255 litres.

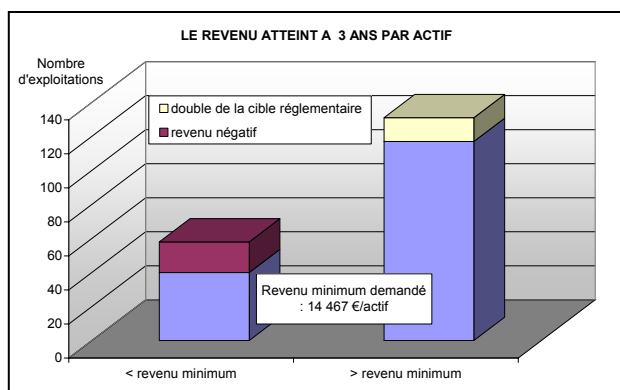
Par contre, on note une petite différence quand on rapproche le revenu atteint et la référence totale de l'exploitation. Les élevages laitiers avec les résultats les moins satisfaisants ont une référence moyenne de 310 000 litres, les meilleurs revenus sont obtenus avec une référence moyenne de 389 000 litres. Le poids des charges fixes est sans doute un facteur d'explication.

■ L'atteinte de l'EBE prévu est indépendante du quota réalisé

L'examen des résultats de 106 exploitations laitières (des exploitations avec des références extrêmes ont été écartées) ne met en évidence aucune relation entre le volume du quota réalisé et l'écart entre l'EBE prévu et le réalisé après 3 ans. On atteint aussi fréquemment son objectif économique avec une petite ou moyenne référence qu'avec une grande. Avec une approche statistique, le coefficient de corrélation se révèle être égal à 0,01, c'est la confirmation d'absence de corrélation.

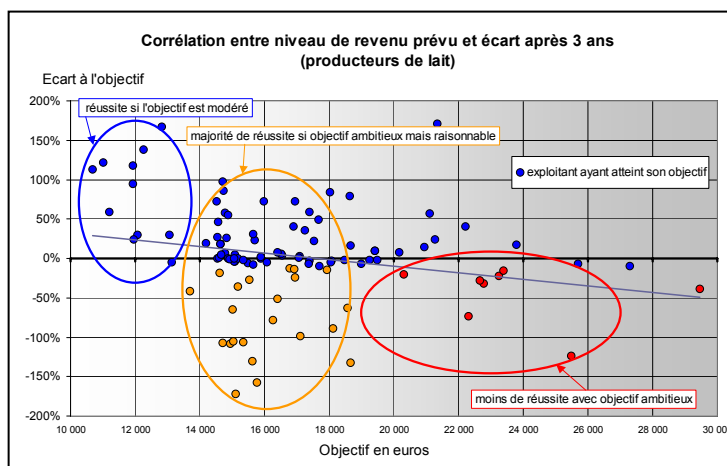


Le cas de l'ensemble des jeunes installés



■ Peu d'échecs économiques, mais...

42 jeunes installés, sur 157, n'ont pas atteint le revenu minimum réglementaire de 14 467 €/actif, après 3 ans. C'est ¼ des jeunes installés. Les entreprises agricoles affichent peu d'échecs économiques, en comparaison des entreprises du secondaire ou tertiaire. Mais ceci ne doit pas cacher parfois des difficultés économiques significatives, qui obligent à des choix douloureux en matière de niveau de vie. La poursuite de l'activité peut se faire au prix d'efforts importants, pas nécessairement valorisés par la réussite professionnelle, alors même que l'investissement financier à l'installation est élevé.

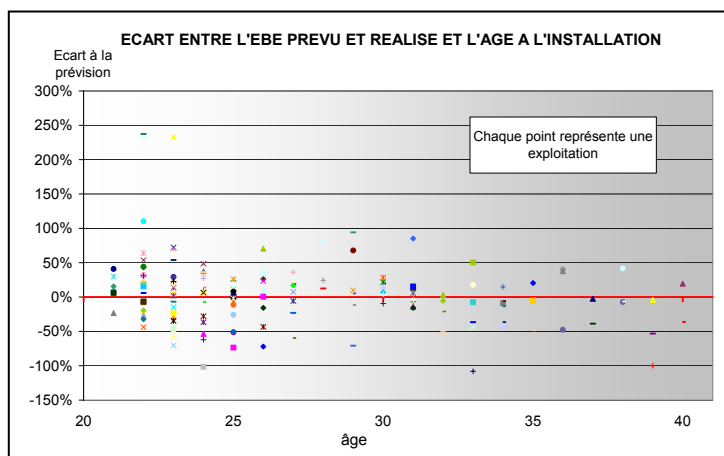


Pour ceux qui ont un objectif entre 14 000 € et 20 000 € par actif :

- 31 ont atteint, à 10 % près, leur objectif ;
- 30 ont dépassé de + 10 % ;
- 22 restent en deçà de - 10 % (souvent très nettement).

Le niveau de revenu visé est un facteur de réussite

La performance vis-à-vis de l'EBE, comme du revenu, est corrélée en partie au niveau de l'objectif visé. Il apparaît, nettement, que le seuil de revenu fixé au début de l'installation, est d'autant plus réalisé qu'il est modeste. Ceux qui se donnent un revenu de moins de 14 000 € par actif (11 jeunes) ont tous atteint leur objectif après 3 ans. Ceux, qui se sont donnés un seuil de 14 000 à 20 000 € par actif, ont également majoritairement atteint le niveau fixé, 73 % (61 sur 83). 1/3 le dépasse même, de plus de 10 %. Ils sont peu nombreux à rechercher plus de 22 000 € par actif, mais on note que sur 11, 7 d'entre eux ne réussissent pas, dans ce cas, l'objectif de revenu escompté. 2 seulement l'ont atteint au-delà de 10 %. Le coefficient de corrélation, à $-0,20$, confirme statistiquement une corrélation inverse entre la réussite de l'objectif et le niveau de cet objectif.



L'installation précoce est un facteur de réussite

Il existe également une corrélation inversement proportionnelle entre l'atteinte du niveau de l'objectif et l'âge à l'installation.

Entre 20 et 24 ans, 65 % des chefs installés ont atteint leur EBE d'objectif après 3 ans, entre 25 et 29 ans, 58,5 %. Entre 30 et 34 ans, 50 % atteignent au moins leur objectif. A partir de 35 ans, seulement 1/3 réussit l'EBE prévu. Par contre, il convient de nuancer ce constat, car les objectifs fixés, notamment par les plus de 34 ans, sont aussi les plus élevés.

Méthodologie

157 dossiers de DJA de jeunes installés entre 1999 et 2001 ont été étudiés. Sur les différents dossiers, 20 installations sont réalisées hors cadre familial, 39 sont à l'initiative de femmes, 117 ont trait à la production laitière. Il a été observé les résultats d'exploitation obtenus au terme de 3 exercices, ils ont été comparés avec les prévisions de l'étude prévisionnelle d'installation.

2,50 €

Etude N° 1 – Octobre 2005

Directeur de la publication : J. F. QUÉRÉ
Composition : Service statistique D.D.A.F. 50
Impression D.D.A.F. 50
Dépôt légal : à parution
ISSN :



D.D.A.F. de la Manche
Service Départemental de Statistique Agricole
Cité administrative - 50009 SAINT-LO CEDEX
Tél. : 02 33.77.52.40
Email : sdsa.ddaf50@agriculture.gouv.fr
Internet : <http://ddaf.manche.agriculture.gouv.fr>